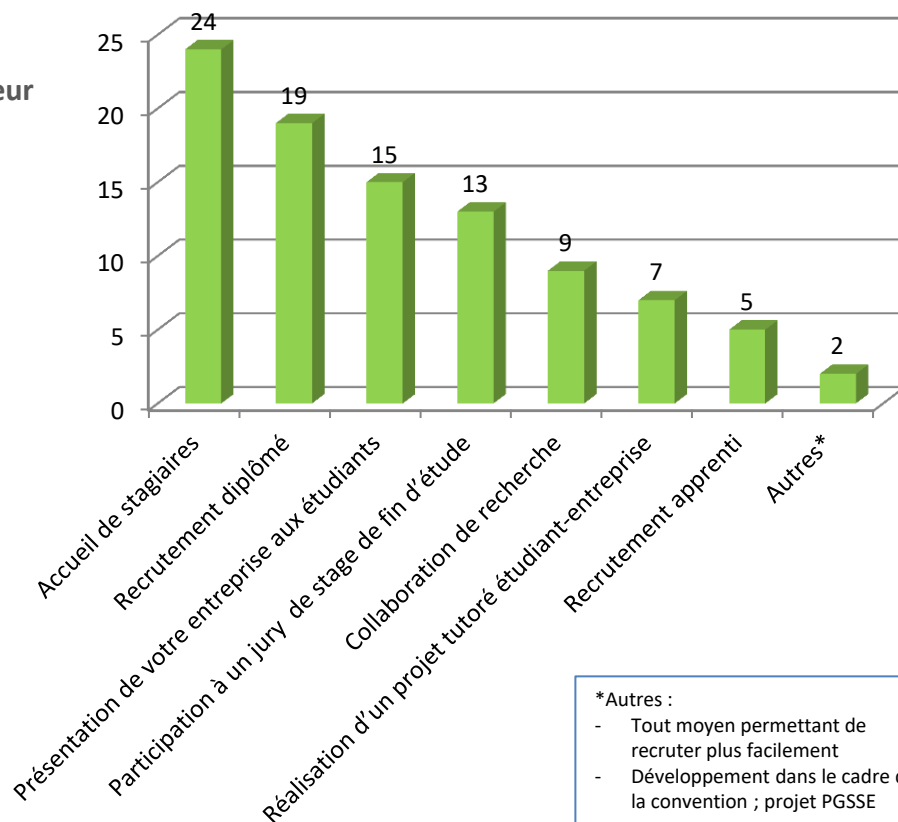


DEGRÉ DE SATISFACTION vis-à-vis des relations avec l'ENGEES : 71 % d'employeurs très satisfaits

Souhait de développement des relations avec l'ENGEES (en valeur absolue)



*Autres :

- Tout moyen permettant de recruter plus facilement
- Développement dans le cadre de la convention ; projet PGSSE

LES ATTENTES DES EMPLOYEURS

- Renforcer la relation avec l'école dans le domaine du recrutement (stagiaires, diplômés)
- Transmission du calendrier de stages afin de pouvoir anticiper la remontée des besoins
- Participer à des jurys de soutenances de projets de fin d'études
- Recueillir des informations sur les modes de collaboration école-entreprises (opportunités rencontres étudiants/entreprises, possibilités de propositions de stages..)
- Pouvoir être associé aux échanges sur les évolutions pédagogiques du cursus
- Evolution du calendrier d'apprentissage vers des périodes en entreprises supérieures à 15 jours.

Nous remercions l'ensemble des contributeurs et nous tenons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Contact :

Service Entreprises et Collectivités
Mme Catherine Fraunhofer
engees-sec@unistra.fr